

Bréhat

Bulletin d'information municipale de Bréhat

infos

N°51 décembre 2008

Sommaire

Editorial

EHPAD

Rattachement à l'hôpital de Paimpol

Ecole

Deux nouvelles institutrices

Départs et arrivée

Les docteurs Cao Thian et Hascoët
Mme Robert directrice de l'Ehpad

Vie quotidienne

Transport de personnes
Repas du CCAS
Activités sportives pour les jeunes

Travaux

Station d'épuration

Numéros utiles

Diffusion de Bréhat Infos

Les oiseaux de Bréhat

La commune et internet

Etat-civil

Au-delà des médias...



“ **La commune a fait récemment l'objet de plusieurs articles de presse et d'émissions de télévision. Le sujet : la décharge municipale.** ”

Elu depuis sept mois je suis bien conscient des problèmes des déchets sur l'île. Nous en produisons 2000 tonnes par an dont 300 tonnes environ d'ordures ménagères, 1200 tonnes de déchets de bâtiment, le reste 500 tonnes, concernent la ferraille et le verre. Que faire de ces déchets ?

Mes prédécesseurs ont entrepris diverses actions : compactage des ordures ménagères, tri sélectif (verre, ferraille). Ces matières repartent sur le continent par une barge affrétée par le Conseil général. Le compostage a été très largement favorisé.

Aujourd'hui le problème de la déchèterie est incontestablement un dossier prioritaire. Une commission municipale a travaillé sur le sujet. De plus, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, en juin dernier, de créer une commission extra-municipale pour associer plus largement la population. Cette commission consultative se mettra au travail dans les prochaines semaines. Il appartiendra aux élus ensuite de se prononcer. La méthode a été définie et nous nous y tiendrons.

Bréhat n'est pas une commune comme une autre. Le traitement médiatique dont elle a fait l'objet nous le montre une fois de plus. En tant que citoyen, on peut - et même on doit - s'interroger sur le travail des médias mais cela est un sujet qui déborde le cadre de ce journal d'information municipale.

Heureusement, la vie de la commune ne se limite pas à ce sujet. Les travaux de la

station d'épuration touchent à leur fin. Il s'agit du plus gros investissement jamais réalisé par la commune. Un chantier complexe qui a nécessité au préalable des études poussées. Il aura fallu toute la ténacité de mon prédécesseur Yvon Colin, celle de René Boué alors conseiller municipal puis celle de l'actuel premier adjoint Jean-Pierre Bocher pour que la commune puisse disposer d'un bel outil qui contribuera à améliorer son environnement. Nous reviendrons dans un prochain numéro de Bréhat Infos sur la station d'épuration mais je tenais d'ores et déjà à leur rendre hommage.

La vie de la commune c'est bien entendu aussi - et peut-être même surtout - celle de ses habitants. Ce numéro en présente à nouveau quelques aspects que ce soient les activités sportives des enfants, le traditionnel repas du CCAS, les changements de responsables à l'école et à l'Ehpad (maison de retraite).

L'Ehpad sera en effet rattaché à l'hôpital de Paimpol à partir du 1er janvier prochain. Une décision mûrement réfléchie par les membres de son conseil d'administration et destinée à assurer la pérennité de la structure et de ses emplois.

Bonne fin d'année à tous.

*Le maire
Patrick Huet* ”

Rattachement à l'hôpital de Paimpol

L'établissement actuel doit, en 2009, être agrandi et adapté aux nouvelles normes. Cette mise aux normes n'était pas compatible financièrement avec le maintien de l'autonomie de l'établissement bréhatin.

La décision de principe avait été arrêtée par le conseil d'administration de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Kreiz ar Mor de Bréhat. Le rattachement de l'établissement à l'hôpital de Paimpol sera effectif à partir du 1er janvier 2009.

Cette décision était motivée par la ferme volonté d'assurer la pérennité de l'établissement et de ses emplois. Il est indispensable que les Bréhatins âgés qui le souhaitent, puissent disposer sur l'île d'une solution d'accueil.

Le personnel de l'établissement sera désormais salarié de l'hôpital.

Le maire de Bréhat disposera d'un siège au conseil d'administration de l'hôpital de Paimpol.

Deux nouvelles institutrices

Cette année, nous accueillons deux nouvelles enseignantes à l'école de Bréhat.



La directrice, Emmanuelle Trocheris, est originaire de Paimpol. Depuis son enfance, elle revient passer toutes les vacances à Paimpol où elle a acheté une maison il y a quelques années.

A sa sortie de l'école normale de Rouen, elle a d'abord effectué des remplacements dans tous les niveaux du primaire. Elle s'est ensuite orientée vers la maternelle, surtout la grande section.

Après 27 années d'enseignement, essentiellement au Havre, elle a demandé et obtenu sa mutation dans les Côtes-d'Armor cette année. Elle a choisi d'enseigner à Bréhat, dans une petite école, car cela lui semblait être une nouvelle orientation professionnelle, après tant d'années passées en ZEP (zone d'éducation

prioritaire). Elle a en charge la classe des petits : maternelle et CP.

Elle aime beaucoup la natation et surtout la plongée sous-marine qu'elle aura certainement l'occasion de pratiquer autour de Bréhat.

Maud Galant est originaire de Saint-Brieuc. Elle vient régulièrement à Bréhat depuis une dizaine d'années et y est installée définitivement depuis 5 ans. Son compagnon Patrick Aiguebonne le jardinier et elle ont deux jeunes garçons, Martin et Malo. Elle a d'abord obtenu une maîtrise de psychologie à Rennes. Elle a fait sa formation professionnelle à l'IUFM de Chartres où elle a commencé à enseigner en IME (institut médico-éducatif). Elle est ensuite allée à Nantes.

Depuis trois ans, elle enseigne dans les Côtes-d'Armor, à Guingamp puis à Saint-Quay-Portrieux.

Quand un poste s'est libéré à Bréhat, elle a choisi de le demander afin de mieux concilier sa vie de famille et sa vie professionnelle. Elle enseigne aux grands : CE1, CE2, CM1, CM2.

Elle aime la lecture, les voyages et la peinture qu'elle pratique.

Départs et arrivées

Les docteurs Cao Tian et Hascoët

Après trois ans d'exercice de la médecine à Bréhat, le docteur Cao Tian a quitté l'île pour de nouveaux horizons professionnels. Ceux-ci le conduiront, dans un premier temps, à Sens (Yonne). Au cours de son séjour bréhatin le docteur Cao Tian a pu apprécier les charmes de notre île. Il gardera un très bon souvenir de l'île et de sa population.

Le docteur Gildas Hascoët prend le relais. Marié et père de deux enfants, âgé de 55 ans, il exerçait précédemment de façon libérale et depuis vingt ans à Chateaulin (Finistère). Nous souhaitons au docteur Hascoët, passionné de mer et de voile, et à son épouse, un excellent séjour sur notre île.



Mme Robert, directrice de l'Ehpad



Mme Dominique Robert, était en poste à l'Ehpad de Bréhat depuis le 1er janvier 2005. Le 1er octobre 2008, elle a pris ses fonctions de directrice de l'Ehpad intercommunal de Trégueux-Languieux et La Méaugon. Au cours de son séjour sur l'île, elle a beaucoup travaillé sur le projet de mise aux normes de l'établissement, son financement et sur le rattachement à l'hôpital de Paimpol.

Monsieur Croissant, directeur de l'hôpital de Paimpol a été nommé directeur intérimaire de l'établissement de Bréhat à compter du 1er octobre et jusqu'au 31 décembre 2008. Après cette date, le rattachement de l'Ehpad à l'hôpital de Paimpol sera effectif ; la direction de ces deux établissements sera assurée par Monsieur Croissant.



Vie quotidienne

Le transport de personnes

Le petit train routier a été en panne depuis le 31 août et jusqu'à la fin octobre. Pour pallier les arrêts dus aux pannes et à la nécessité d'un entretien rapproché, le maire a autorisé l'utilisation du véhicule municipal pour assurer la continuité du service.

Malheureusement, et nous en sommes désolés, le transport scolaire n'a pas pu être assuré.

Parallèlement, une démarche a été entreprise auprès du ministère des transports. En effet, l'outil actuel génère trop de pannes et coûte cher à la commune ainsi qu'à l'exploitant. Mais pour utiliser à nouveau un tracteur, ce qu'une évolution de la réglementation permettrait, il est nécessaire d'obtenir une dérogation. Dans un premier temps, une rencontre entre des représentants de la commune et la Direction régionale de l'industrie et de la recherche (DRIRE) a eu lieu le 6 septembre dernier pour préparer cette demande. La commune a reçu une écoute attentive. Dans un second temps, la demande de dérogation a été envoyée au ministère des transports. La décision appartient désormais au ministre.

Nous mettons tout en œuvre pour obtenir cet accord et aboutir à une solution durable. Il est certain que sans cette dérogation, la pérennité du service serait compromise.

Repas du CCAS

Plus de cinquante personnes étaient présentes le dimanche 26 octobre 2008 pour le traditionnel repas organisé, à l'automne, par le CCAS. Le véhicule communal avait transporté les personnes qui le souhaitent.

Le repas se déroulait, cette année, au Bourg, au restaurant La Brazéade. Plusieurs conseillers municipaux étaient également présents et le maire, Patrick Huet, présidait pour la première fois l'assemblée.

Dans son mot d'accueil, il a eu une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui ne pouvaient pas être présents. Le copieux déjeuner et les chansons reprises en chœur ont été appréciés par tous les participants.



Activités sportives pour les jeunes



le groupe des grands avec l'animateur sportif Gwénaél Le Collen.

Pour la troisième année consécutive CAP Sport a redémarré. Au programme : découverte du basket, foot, tennis, rugby, lutte etc.

Mis en place à Bréhat grâce à la contribution d'Eric Grison, la participation reste bonne (17 enfants).

Le dispositif CAP Sport est une action soutenue par le Conseil général des Côtes d'Armor. L'animateur sportif, Gwénaél Le Collen exerce principalement à Ploubazlanec où des activités sportives pendant les vacances scolaires sont également proposées aux jeunes Bréhatins.

Une enveloppe de 1 100 euros a été votée pour du matériel sportif qui pourrait être également mis à disposition de l'école.

Travaux

Station d'épuration

La construction de la station d'épuration sera terminée pour la fin d'année 2008. L'une des pièces essentielles, la membrane, a été installée en novembre. Le grillage qui clôt l'enceinte est d'ores et déjà en place. Les plantations restent

à effectuer. Le mois de décembre est consacré à la mise au point. A partir du début de l'année prochaine, s'ouvrira une période d'observation de deux mois. La réception est, elle, prévue en mars prochain.

Nous reviendrons plus longuement sur ce sujet dans le prochain numéro de Bréhat Infos.



Les oiseaux de Bréhat



Numéros utiles

SAMU 15	
POMPIERS 18	
POLICE 17	
APPEL URGENCE EUROPEEN (met automatiquement en œuvre les n° ci-dessus) 112	
CENTRE ANTI-POISONS	
RENNES	02 99 59 22 22
Mairie	02 96 20 00 36
Télécopie :	02 96 20 01 92
Médecin Bréhat	02 96 20 09 51
Police Bréhat	06 76 86 78 19
Eric Grison	
Gendarmerie	
Bréhat (été)	02 96 20 04 21
Paimpol	02 96 20 80 17
Petit train	06 86 77 85 46
routier	02 96 20 04 06

Etat-Civil _____ La commune et Internet _____

Décès

- Jean-Pierre, Eugène,
Henri SAINTILAN
Le 1^{er} octobre 2008

Naissances

- Noah LE MORTELLEC
Le 11 septembre 2008
- Noé BERLIN
Le 26 novembre 2008

Mariage

- Joël LE BIHAN et
Nadège GUYOMARD
Le 6 septembre 2008

La commune dispose d'un site internet destiné à l'information des habitants et résidants. Son adresse : iledebrehat.fr ou ile-de-brehat.fr. Outre des informations pratiques (horaires et tarifs municipaux, réglementation sur les feux et le bruit...) vous y trouverez les procès verbaux intégraux des séances de conseil municipal dès leur approbation. Et bien sûr les derniers numéros de Bréhat Infos.

Si vous souhaitez être averti par courriel de la parution du prochain numéro de Bréhat Infos et de sa disponibilité sur le site de la commune, envoyez un message en ce sens à Mairie-ile.de.Brehat@wanadoo.fr

Diffusion de Bréhat Infos

Si vous habitez en dehors de Bréhat et souhaitez recevoir Bréhat Infos à domicile, déposez ou envoyez des enveloppes, de format A4 (21 x 29,7 cm), timbrées à votre adresse à la mairie. L'affranchissement actuel est de 2,18 euros. Bréhat Infos paraît trois à quatre fois par an. Voir aussi la rubrique La commune et Internet.

Directeur de la publication :
Patrick Huet, maire
Mairie-ile.de.Brehat@wanadoo.fr

Coordonnateur :
Jean-Luc LE PACHE, adjoint
jean-luc.le-pache@wanadoo.fr

Réalisation :
J'imprime
Impasse des Longs Réages
22194 Plérin
Tél : 02 96 58 02 03

